Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Trop perçu Caf

Par SOFIA 75

La Caf m'a attribuée un trop perçu d'une somme exsorbitante de 8339 ?, alors que j'avais transmis tout mes documents bien avant . La MDPH m'a attribuée la AAH, et un (1 ans), avant je percevais la pension d'invalidité catégorie 2 (deux), de 600?/mois et j'avais transmis la notification d'invalidité à la Caf au guichet et quand la Caf a commencé à me payer la AAH , j'ai reçu un rappel de la AAH de 6000? et puis dès le 3ème payement la Caf me verse /mois 56? directement sans prévenir et m'explique que j'ai reçu un trop perçu de 8339?, puisque j'avais la pension d'invalidité .ce que je ne comprends pas j'ai envoyé des lettres de recours à la commission amiable et aussi au directeur de la de paris et sans aucun résultat refus de requête et aussi même le médiateur de la Caf je lui envoyer un courrier avec accusé de réception il ne m'a jamais répondu .
Ma question est pourquoi la Caf ne prend au sérieux ses allocataires, elle l'est met dans des situations de précarité ?
Voulez-vous m'aider dans mes démarches et comment procédé ?

Par DIU1973

BONJOUR
A la lecture de votre sujet, on peut penser que vous saviez, avant le versement, que vous n'y aviez pas droit ?...

En revanche, vous avez droit à un étalement pour le remboursement...

[url=https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/accident-de-vie/j-ai-un-trop-percu]https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/offre-de-service/accident-de-vie/j-ai-un-trop-percu[/url]

[url=https://www.mes-allocs.fr/guides/caisse-allocations-familiales/trop-percu-caf/demande-decheancier-remboursement-trop-percu-caf/]https://www.mes-allocs.fr/guides/caisse-allocations-familiales/trop-percu-caf/demande-decheancier-remboursement-trop-percu-caf/[/url]

Par isernon

bonjour,

un trop perçu doit se rembourser, imaginez que ce soit la situation contraire.

salutations